

<b>ORDONNANCE COLLECTIVE</b>	INITIER L'ADMINISTRATION DE KETOPROFEN (ORUDIS)	<b>NO : OC-2-B-Ea-K</b> (Temp : ) <b>6.15</b>
<b>Référence:</b> <input type="checkbox"/> protocole thérapeutique <input type="checkbox"/> protocole de soins infirmiers	<input type="checkbox"/> règle de soins infirmiers <input type="checkbox"/> protocole clinique interdisciplinaire	<b>Mise en vigueur le :</b> <u>    Mai 2014    </u>
<b>PROFESSIONNEL(LE) HABILITÉ(E) À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET LE SECTEUR, PROGRAMME OU SERVICE VISÉ :</b> Infirmiers (ères) travaillant à l'urgence du CSSSSL.		
<b>GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE :</b> Toute clientèle adulte < 65 ans <u>connue pour colique néphrétique (CN)</u> de l'urgence du CSSSSL présentant des symptômes compatibles avec une CN.		
<b>ACTIVITÉS RÉSERVÉES :</b> B- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique; Ea-Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance; K- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance		
<b>INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION</b> Toute clientèle adulte < 65 ans <u>connue pour CN</u> présentant une douleur subite au flanc ou à la loge rénale.		
<b>INTENTION THÉRAPEUTIQUE</b> Soulager rapidement la douleur du client connu pour CN présentant une symptomatologie compatible avec une CN par l'administration d'une dose d'orudis.		
<b>CONTRE-INDICATION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Allergie ou intolérance aux AINS ou aux composantes de ce médicament</li><li>• Prise d'AINS dans les 6 dernières heures</li><li>• Douleur abdominale vague non spécifique</li><li>• Trouble hématologique ou de coagulation</li><li>• Connu pour insuffisance rénale</li><li>• Connu pour insuffisance hépatique</li><li>• Connu pour insuffisance cardiaque</li><li>• Grossesse/allaitement</li><li>• Hypertension sévère (Tas &gt; 180 mmHg)</li><li>• Asthme sévère</li><li>• Altération de l'état de conscience</li><li>• Ulcère gastroduodénal actif ou antécédent</li></ul>		

- Hémorragie rectale récente
- Prise de coumadin
- Neutropénie
- Maladie inflammatoire de l'intestin (maladie de crohn, colite ulcéreuse)
- Antécédent d'AVC
- Antécédent d'infarctus du myocarde ou de maladie cardiovasculaire

### LIMITES / RÉFÉRENCE AU MÉDECIN

Aucune

### DIRECTIVES

1. Évaluer la condition clinique du client incluant l'examen clinique, l'évaluation de la douleur, les signes vitaux (FC, FR, TA, saturation, température), les allergies, les antécédents médicaux et la médication usuelle
2. Évaluer les signes d'une colique néphrétique :
  - Douleur aigue, très intense et soudaine
  - Douleur fosse lombaire pouvant irradier vers le flanc, l'aîne, les organes génitaux et la cuisse
  - Signes et symptômes associés possibles : nausées, vomissements, hématurie, ténesme vésical et pollakiurie
  - Ébranlement rénal indirect positif (punch rénal)

Aviser immédiatement le médecin s'il y a présence de signes vitaux instables

3. Évaluer la médication prise dans les dernières heures.
4. L'infirmière initie l'ordonnance collective si le client présente les critères d'indications et l'absence des contre-indications.
5. Administrer le ketoprofen (orudis) 100 mg intra-rectal (I.R) x 1 dose uniquement
6. Documenter l'ordonnance collective au dossier, les informations cliniques pertinentes et les interventions posées.
7. Réévaluer le client 1 heure après l'administration de la médication ou avant (au besoin ou selon norme de triage). L'infirmier (ère) évalue la condition physique du client, l'efficacité de la médication, la présence d'effets indésirable et reprend les signes vitaux. Si les symptômes s'aggravent ou si le client se détériore, en aviser le médecin.

### RÉFÉRENCES AUX OUTILS CLINIQUES (MÉTHODE DE SOINS INFIRMIERS, FORMULAIRES, AUTRES)

Méthode de soins (MSI) : Administrer des médicaments

Méthode de soins (MSI) : Administrer un médicament par voie oral ou par voie intraveineuse

### SOURCES

Association des pharmaciens du Canada (2013). Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques, version en ligne (e-CPS); ketoprofen (orudis). APhC.



## PROCESSUS D'APPROBATION

Validée par :

Martin Lelann  
chef médical du département de l'urgence

2014-10-22

Date

Validée par :

[Signature]  
chef du département de la pharmacie

2014 10 21

Date

Validée par :

[Signature]  
Directrice des soins infirmiers

2015-02-19

Date

Validée par :

Vine Duchesne  
Directrice des services professionnels et des affaires médicales  
*interim*

25/05/2015  
Date

Approuvée par :

[Signature]  
Président du CMDP

2015/09/14  
Date